

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 AVRIL 2012

L'an deux mil douze, le onze AVRIL à 20 heures 30 minutes,
Le conseil municipal de la Commune de Dolmayrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de :

Monsieur Michel VAN BOSSTRAETEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 Avril 2012

En exercice :	15
Présents :	10
Pouvoir :	02
Votants :	12

Présents : Mr. Michel **VAN BOSSTRAETEN** Maire, Mr. Philippe **BERTRAND** 1^{er} adjoint au Maire, Mr. Vincent **LEGO** 2^{ème} adjoint au Maire, Mme Martine **ROBA** 3^{ème} adjointe au Maire, Mr. Bernard **RABIN** 4^{ème} adjoint au Maire, Mr. Thierry **LAPICOREE**, Mr. Jean-Pierre **MAYER**, Mr. Serge **DOMENGET**, Mr. Gilles **GROSJEAN**, Mr. Alain **AUDEVAL**, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Nathalie **MORALES**, Mme Laure **CANTIN**, Mme Laure **ZAMO**, Conseillères Municipales.

Absents : Mme Delphine **OLLIVON**, Mr. Thierry **BUTIN**, Conseillers Municipaux

Pouvoir : Mme Laure **CANTIN** à Mr Serge **DOMENGET**.
Mme Laure **ZAMO** à Mr Gilles **GROSJEAN**.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry **LAPICOREE**.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 Mars 2012.
2. Subvention C.C.A.S.
3. Subvention Secours Populaire Français.
4. CAUE : Cotisation 2012.
5. Vote du Compte Administratif exercice 2011.
6. Approbation du compte de gestion, exercice 2011.
7. Affectation des résultats, exercice 2011.
8. Vote du budget primitif, exercice 2012.
9. C.R.C.A.E (Schéma Régional Climat-Air Energie)
10. Affaires diverses.

Approbation du procès-verbal du 16 Mars 2012.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

SUBVENTION C.C.A.S.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents et représentés, ,

Décide :

- D'accorder une subvention d'un montant de 460€ au CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

SUBVENTION au SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents et représentés, ,

Décide :

- De revoir l'année prochaine avec un montant global pour l'ensemble des Associations caritatives.

C.A.U.E. : COTISATION exercice 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide :

- D'adhérer au C.A.U.E. de Lot et Garonne pour l'exercice 2012, suivant une cotisation annuelle de 100€.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF, exercice 2011.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTE le compte administratif de l'exercice 2011 et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses :	prévus	124 997.00
	Réalisé	92 018.50
	Reste à réaliser	2 738.00
Recettes :	Prévus	124 997.00

Réalisé	52 252.07
Reste à réaliser	42 304.00

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus	274 219.00
	Réalisé	191 947.70
Recettes	Prévus	274 219.00
	Réalisé	280 853.44

Résultat de clôture de l'exercice :

➤ Investissement :	- 39 766.43
➤ Fonctionnement :	88 905.74
➤ Résultat global :	49 139.31

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION, exercice 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTE le compte de gestion 2011, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

AFFECTATION DES RESULTATS, exercice 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE :

➤ d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :

➤ Résultat d'exploitation au 31/12/2011 : excédent	88 905.74
➤ Affectation complémentaire en réserve :	200.43
➤ Résultat reporté en fonctionnement	88 705.31
➤ Résultat d'investissement reporté : déficit	39 766.43

VOTE DU BUDGET PRIMITIF, exercice 2012.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTE les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2012 :

Investissement :

Dépenses :	130 560.00	(dont 2 738.00 de RAR)
Recettes :	130 560.00	(dont 42 304.00 de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses :	311 573.00
Recettes :	311 573.00

S.R.C.A.E. « Schéma Régional Climat-Aire Energie »

Rappel que le dossier peut être consulté au secrétariat de la Mairie.

AFFAIRES DIVERSES

1 - Remarque de Mr. AUDEVAL.

• Foyer Rural qui se dégrade :

- La scène,
- La peinture,
- La chambre froide qui a des chocs,
- Porte coté scène qui a été forcée,
- Fissures sur les murs.

2 - Cinéma au « clair de Lune »

- Le 30 juin 2012.
- Titre du film « rien à déclarer »

3 - PCS :

- Réunion de travail le 24 avril 2012 à 20h. 45

Séance levée à 22h.25